

Règlement Finales Nationales SHF 2018

Dressage



1 CYCLE CLASSIQUE Dressage

Pour participer aux épreuves de la finale Cycle classique jeunes chevaux, les cavaliers doivent être adhérents à la SHF pour l'année en cours (Cf Règlement Général Art. 36).

1.1 Finale nationale des 4 ans

1.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de Dressage Cycle Classique 4 ans ;
- avoir participé à un **maximum** de 12 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Cycle Libre) ;
- dans les autres disciplines, n'avoir participé qu'à des épreuves en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Cycle Libre) ;
- Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 4 ans un total de gains égal au moins à 150 €.**

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime.
Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 0.2.

Alternance Cycle Classique / Cycle Libre :

Un cheval de 4 ans peut alterner des épreuves du Cycle Classique et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 33 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval de 4 ans a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique 4 ans, il ne pourra plus participer à la Finale en Cycle Libre.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées à l'article 62 du règlement des épreuves de Dressage jeunes chevaux.

1.1.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- une reprise préliminaire ;
- une épreuve de présentation ;
- une reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

L'épreuve de présentation se déroule en deux temps :

1.1.2.1 Phase montée

La note sur 10 attribuée correspond à la moyenne des trois notes d'allures (pas, trot, galop) données lors de la reprise préliminaire.

En cas d'élimination à l'épreuve préliminaire, le cheval obtient la note de 0/10.

1.1.2.2 Présentation en main

Le jury examine le jeune cheval dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 10.

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune cheval du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation aux deux reprises.

1.1.3 Classement Championnat

Le classement du championnat des 4 ans est établi en fonction du total des moyennes obtenues par les jeunes chevaux sur les deux tests :

- l'épreuve de présentation (coeff. 0,4);
- l'épreuve finale (coeff. 2).

Le total des points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante:

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale x 2

+ 0,4 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation.

= Total sur 240.

Sont classés ÉLITE Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu sur l'ensemble des deux tests une moyenne supérieure ou égale à 77 sur 100.

Sont classés EXCELLENT Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu sur l'ensemble des deux tests une moyenne supérieure ou égale à 72 sur 100.

Sont classés TRÈS BON Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu sur l'ensemble des deux tests une moyenne supérieure ou égale à 67 sur 100.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise finale. En cas de nouvel ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

1.1.4 Gains

Les reprises de la Finale Nationale donnent lieu à l'attribution de gains selon le même principe qu'en concours régionaux.

Il est en outre attribué des gains supplémentaires aux chevaux classés ÉLITE, EXCELLENT ou TRÈS BON.

Le montant des gains est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

1.2 Finale nationale 5 ans

1.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le jeune cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de Dressage Cycle Classique 5 ans ;
- b) avoir participé à un **maximum** de 20 épreuves de Dressage, en Cycles d'élevage (Cycle Classique ou Cycle Libre) ou sur des épreuves CDI YH 5 ans Future Elite exclusivement ;
- c) dans les autres disciplines, n'avoir participé qu'à des épreuves en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Cycle Libre) ;
- d) Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 5 ans ou sur des épreuves CDI YH 5 ans Future Elite un total de gains égal au moins à **175 €**.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime. Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 0.2

Remarque : les gains obtenus par des chevaux de 5 ans participant en tant que « tardifs » aux reprises du Cycle Classique 4 ans ne sont pas prises en compte pour la qualification.

Alternance Cycle Classique / Cycle Libre :

Un cheval de 5 ans peut alterner des épreuves du Cycle Classique et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 33 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval de 5 ans a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique 5 ans, il ne pourra plus participer à la Finale en Cycle Libre.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées à l'article 62 du règlement des épreuves de Dressage jeunes chevaux.

1.2.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 3 épreuves :

- une reprise préliminaire 5 ans ;
- une épreuve de présentation ;
- une reprise finale.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

L'épreuve de présentation se déroule en deux temps :

1.2.2.1 Phase montée

La note sur 10 attribuée correspond à la moyenne des trois notes d'allures (pas, trot, galop) données lors de la reprise préliminaire.

En cas d'élimination à l'épreuve préliminaire, le cheval obtient la note de 0/10.

1.2.2.2 Présentation en main

Le jury examine le jeune cheval dessellé et tenu en main par son cavalier ou un assistant. Il lui attribue une note de modèle et de conservation sur 10.

La non-présentation à cette épreuve disqualifie le jeune cheval du Championnat ; elle ne lui interdit pas la participation aux deux reprises.

1.2.3 Classement Championnat

Le classement du Championnat des 5 ans est établi en fonction des moyennes obtenues par les jeunes chevaux sur les deux tests:

- l'épreuve de présentation (coeff. 0,3) ;
- la reprise finale (coeff. 2).

Le total de points servant à l'établissement du classement est donc calculé de la manière suivante :

moyenne (sur 100) des points obtenus à la reprise finale x 2

+ 0,3 x moyenne (sur 100) des points obtenus lors de l'épreuve de présentation

= Total sur 230.

Sont classés **ÉLITE** Dressage, les jeunes chevaux ayant obtenu sur l'ensemble des deux tests une moyenne supérieure ou égale à 77 sur 100.

Sont classés **EXCELLENT** Dressage, les jeunes chevaux ayant obtenu sur l'ensemble des deux tests une moyenne supérieure ou égale à 72 sur 100.

Sont classés **TRÈS BON** Dressage, les jeunes chevaux ayant obtenu sur l'ensemble des deux tests une moyenne supérieure ou égale à 67 sur 100.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise finale. En cas de nouvel ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

1.2.4 Gains

Les reprises de la Finale Nationale donnent lieu à l'attribution de gains selon le même principe qu'en concours régionaux.

Il est en outre attribué des gains supplémentaires aux chevaux classés ÉLITE, EXCELLENT ou TRÈS BON.

Le montant des gains est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

1.3 Finale nationale 6 ans

1.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale nationale, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) avoir participé à un **minimum** de 4 épreuves de dressage Cycle Classique 6 ans ;
- b) Avoir obtenu en Cycle Classique de Dressage 6 ans ou sur des épreuves CDI YH Future Elite un total de gains égal au moins à **225 €**.

La barre de gains de qualification correspond au montant de la dotation de base plus la surprime. Pour les chevaux ne bénéficiant pas de la surprime, les gains de référence obtenus seront multipliés par un coefficient de 0.2

Remarque : Les gains obtenus par des chevaux de 6 ans participant en tant que « tardifs » aux reprises du Cycle classique des 5 ans ne sont pas prises en compte pour la qualification.

.Alternance Cycle Classique / Cycle Libre :

Un cheval de 6 ans peut alterner des épreuves du Cycle Classique et du Cycle Libre, s'il respecte les conditions définies à l'article 33 du Règlement Général.

En dressage, à partir du moment où le jeune cheval de 6 ans a obtenu sa qualification à la Finale Cycle Classique 6 ans, il ne pourra plus participer à la Finale en Cycle Libre.

Les conditions de participation du cavalier sont celles détaillées à l'article 62 du règlement des épreuves de Dressage jeunes chevaux.

1.3.2 Déroulement

La Finale Nationale comporte 2 épreuves :

- une reprise préliminaire 6 ans ;
- une reprise finale 6 ans.

Les 12 premiers chevaux classés à l'issue de la reprise préliminaire sont qualifiés d'office à l'épreuve finale. Les autres disputent l'épreuve petite finale qui se déroule sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de l'épreuve petite finale sont autorisés à concourir à l'épreuve finale.

1.3.3 Classement Championnat

Le classement du Championnat des 6 ans est établi en fonction de la moyenne obtenue par les jeunes chevaux sur la reprise finale.

Sont classés ÉLITE Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 77 sur 100.

Sont classés EXCELLENT Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 72 sur 100.

Sont classés TRÈS BON Dressage les jeunes chevaux ayant obtenu un total supérieur ou égal à 67 sur 100.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

1.3.4 Gains

La reprise préliminaire de la Finale Nationale donne lieu à l'attribution de gains selon le même principe qu'en concours régionaux.

Il est en outre attribué des gains supplémentaires aux chevaux classés ÉLITE, EXCELLENT ou TRÈS BON.

Le montant des gains est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

2 CYCLE LIBRE Dressage

Lors de la finale Nationale de Cycle Libre, les chevaux doivent concourir dans leur année réelle de participation ou se surclasser pour les 5 ans et 6 ans. Ils ne peuvent pas concourir dans une catégorie inférieure à leur niveau d'expérience.

Finales autorisées Expérience du cheval	CL 1-4 ans	CL 1-5 ans	CL 2-5 ans	CL 2-6 ans	CL 3-6 ans
4 ans	Oui	Non	Non	Non	Non
5 ans en 1 ^{ère} année	Non	Oui	Oui	Non	Oui
5 ans en 2 ^{ème} année	Non	Non	Oui	Non	Oui
6 ans en 1 ^{ère} année	Non	Non	Non	Oui	Oui
6 ans en 2 ^{ème} année	Non	Non	Non	Oui	Oui
6 ans en 3 ^{ème} année	Non	Non	Non	Non	Oui

2.1 Finale nationale CL 1-4 ans

2.1.1 Qualification

Pour participer à la Finale Nationale, le jeune cheval doit avoir obtenu dans l'année deux premières primes en reprise C.L.1-préliminaire ou C.L.1 finale ou Cycle Classique. Une au moins de ces deux primes devra avoir été obtenue en Cycle Libre.

2.1.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 1 préliminaire et C.L. 1 finale.

Dans chaque épreuve, les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.1.3 Classement et primes

Le classement du Championnat CL1-4 ans est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat de Cycle Libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3. La dotation de l'épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

2.2 Finale nationale CL 1-5 ans

2.2.1 Qualification

Pour participer à la Finale Nationale, le jeune cheval doit avoir obtenu dans l'année deux premières primes en reprise C.L.1, 2, 3 préliminaire ou C.L.1, 2, 3 finale ou Cycle Classique. Une au moins de ces deux primes devra avoir été obtenue en Cycle Libre.

2.2.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 1 préliminaire et C.L. 1 finale.

Dans chaque épreuve, les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.2.3 Classement et primes

Le classement du Championnat CL 1-5 ans est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat de Cycle Libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3. La dotation de l'épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

2.3 Finale nationale CL 2-5 ans

2.3.1 Qualification

Pour participer à la Finale nationale, le jeune cheval doit avoir obtenu dans l'année deux premières primes en reprise C.L. 2 ou 3 préliminaire ou C.L. 2 ou 3 finale ou en Cycle Classique. Une au moins de ces deux primes devra avoir été obtenue en Cycle Libre.

2.3.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 2 préliminaire et C.L. 2 finale.

Dans chaque épreuve, les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.3.3 Classement et primes

Le classement du Championnat CL2-5 ans est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat du Cycle libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3. La dotation de l'épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

2.4 Finale nationale CL 2-6 ans

2.4.1 Qualification

Pour participer à la Finale nationale, le jeune cheval doit avoir obtenu dans l'année deux premières primes en reprise C.L. 2 ou 3 préliminaire ou C.L. 2 ou 3 finale ou en Cycle Classique. Une au moins de ces deux primes devra avoir été obtenue en Cycle Libre.

2.4.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 2 préliminaire et C.L. 2 finale.

Dans chaque épreuve, les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.4.3 Classement et primes

Le classement du Championnat CL 2-6 ans est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat du Cycle libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3. La dotation de l'épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

2.5 Finale nationale CL 3-6 ans

2.5.1 Qualification

Pour participer à la Finale nationale, le jeune cheval doit avoir obtenu dans l'année deux premières primes en reprise C.L. 3 préliminaire ou C.L. 3 finale ou en Cycle Classique. Une au moins de ces deux primes devra avoir été obtenue en Cycle Libre.

Un cheval de 5 ans peut se surclasser en CL3. En revanche, les chevaux de 5 ans et 6 ans ne sont pas dissociés dans deux épreuves différentes lors de la finale.

2.5.2 Déroulement

La finale comporte deux reprises spécifiques : C.L. 3 préliminaire et C.L. 3 finale.

Les chevaux de la 1^{ère} moitié du classement arrondi à l'unité supérieure, à l'issue de la reprise préliminaire, sont qualifiés d'office pour l'épreuve finale. Ce nombre ne pourra être inférieur à 12. Les autres chevaux disputent l'épreuve dite « petite finale » sur le texte de la reprise préliminaire. Les 3 premiers de la petite finale sont autorisés à concourir l'épreuve finale.

2.5.3 Classement et primes

Le classement du Championnat Cycle Libre 3^{ème} année est établi en fonction de la notation de la reprise finale.

En cas d'ex aequo, les jeunes chevaux sont départagés en fonction de la note de la reprise préliminaire.

Pour le Championnat du Cycle libre il est distribué un prix pour 3 partants ou fraction de 3. La dotation de l'épreuve est calculée pour 8 prix auxquels peuvent s'ajouter des prix créés. Tous les prix prévus sont distribués à condition que les jeunes chevaux aient obtenu une moyenne générale de 63 % du total des points minimum.

Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

3 Ordre de passage à la Finale Nationale

L'ordre de passage des reprises des petites finales et finales est fait par tirage au sort :

- dans l'ordre inverse du résultat de la reprise préliminaire, par groupes de 5 ;
- le premier groupe à prendre le départ comporte les chevaux qualifiés à l'issue de l'épreuve petite finale ;
- le dernier groupe à prendre le départ est composé des 5 chevaux les mieux classés à l'issue de la reprise préliminaire, quel que soit le nombre de partants.